



**INFORMATIONS MUNICIPALES  
le 05/11/2022**

**1. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :**

Comme tous les ans à cette date, le Conseil municipal vous invite à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Cette date en plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice et de « commémoration de la victoire et de la paix », rend hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens ou actuels.

Nous nous rassemblerons à 11h30 devant le monument aux morts et à l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera servi à la salle des fêtes.

**2. TELETHON 2022**

A l'occasion du 36<sup>ème</sup> téléthon, la commune s'associe avec le club Cyclo Roue Libre pour proposer un programme d'animation le samedi 3 décembre après midi.



Une marche et une randonnée cycliste seront organisées à l'issue desquelles un goûte sera proposé aux participants. Les détails seront communiqués ultérieurement.

**3. MODIFICATION DES HORAIRES D'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :**

Dans un souci de préservation de l'environnement et d'économie des deniers publics, la commune a fait le choix au printemps 2021 d'interrompre l'éclairage public de minuit à 5h du matin. Devant la hausse du coût de l'énergie, le conseil municipal a décidé de prolonger l'extinction à 6h du matin. Des panneaux de signalisation seront prochainement mis en place à l'entrée du village pour signaler cette coupure

Le Maire,  
Joël CAZEDEBAT

